



MASTRAD S.A.

Société Anonyme au capital de 717 611,86 €
Siège social : 16, rue François Truffaut – 75012 Paris
394 349 773 RCS PARIS

Montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes
Article L. 221-1-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Les honoraires (hors taxes et hors frais) versés à nos Commissaires aux Comptes au cours de l'exercice clos au 30 juin 2006 sont les suivants :

En Euros	Exercice 2005-2006
	Philippe GUILLARD
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels - Mission relative à l'introduction en bourse	11 000
Sous-Total I	11 000
Autres prestations	
Sous-total II	0
TOTAL	11 000

Dans le cadre de sa mission relative à l'introduction en bourse de la société, le Commissaire aux Comptes a par ailleurs facturé à la société 18 200 euros à titre d'honoraires qui lui ont été versé postérieurement à la clôture de l'exercice 2005-2006.